



Département de la Nièvre  
Communauté de Communes  
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **03 juillet 2025**,

L'an deux mille vingt-cinq, le **trois** du mois de juillet à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 27 juin 2025 par M. le Président, s'est assemblé à la salle polyvalente de Neuvy sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

**Présents titulaires** : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX – Mme Pauline PABIOT - Mme Marie-France LURIER - M. Yves RAVET - Mme Danielle ROY - M. Michel VENEAU - M. Gilbert LIENHARD - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Geneviève PARIS - M. François DENIZOT - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - M. Frédéric CASSERA - Mme Corinne COLONEL – Mme Martine LEROY - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT – M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – M. Jean-Jacques BERTIN - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Frédéric AUCOUTURIER

**Membres absents excusés** : M. André BUISSON – Mme Martine BOREL - M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJLILAT - M. Michel RENAUD – Mme Carole TABBAGH-GRUAU – Mme Muriel BUISSON - M. Jean-Claude GILLONNIER – M. Bertrand FLANDIN – M. Thierry BEAUVAIS - Mme Nadège COQUILLAT - M. Jean-Marc BAUCINO

**Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :**

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN  
M. Jan BOGERMAN remplacé par Mme Marie-Yvonne THEBAULT

**Membres ayant donné pouvoir** : Mme Annie MILLARD à Mme Martine LEROY  
M. Jacky SCHOLLER à Mme Jocelyne VERNAUX  
M. Pascal KNOPP à Mme Françoise CROTTET-FIGEAT  
M. Patrick RAPEAU à M. Raymond LE VAN  
Mme Béatrice BOULOGNE à Mme Corinne COLONEL

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 54.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Frédéric CASSERA** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

**Vente de composteurs**

Cœur de Loire a fait l'acquisition de composteurs individuels pour doter les foyers de son territoire. L'achat a été réalisé sur une estimation du nombre de foyer avec jardin sur le territoire et sur les demandes enregistrées durant l'année 2024. En 2025, cette demande est moins importante.

Il vous est proposé de céder une partie du stock à la communauté de communes Les Bertranges qui va s'engager dans une distribution de composteurs.

Il est proposé de céder les composteurs au prix d'achat à savoir 36.45 € TTC

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **FIXE** le prix de vente à 36.45 € TTC,
- **AUTORISE** la vente de composteur par Cœur de Loire à la Communauté de communes Les Bertranges.

Nombre de conseillers : 54  
Présents : 37  
Pouvoirs : 5  
Votants : 42  
Pour : 42  
Abstention : 0  
Contre : 0

**UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 058-200067916-20250703-2025\_03\_07\_14-DE

**S<sup>2</sup>LO**

Pour extrait conforme  
Sylvain COINTAT, Président

M. Frédéric CASSERA, secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Frédéric Cassera', written over a horizontal line.